République française
Ville de Saint-Cloud
DGS / Direction des assemblées

Ordre du jour du Conseil municipal

(En vertu de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

SÉANCE D'INSTALLATION
Élection du Maire et des adjoints
Samedi 21 mars 2026 à 10 h
Salle des mariages de l'hôtel de ville

I. Vérification du quorum puis installation du nouveau Conseil municipal

II. Présidence de la séance par le doyen d'âge pour l'élection du Maire

III. Délibérations :

16/ Nomination du secrétaire de séance

17/ Élection du Maire

18/ Fixation du nombre des adjoints au Maire

19/ Élection des adjoints au Maire

20/ Délimitation du périmètre des six quartiers et création des conseils de quartier

21/ Création de trois postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers

22/ Élection des trois adjoints au Maire chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers

- Lecture par le Maire aux élus de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L. 1111-12 du code général des collectivités territoriales ;
- Remise par le Maire aux conseillers municipaux d'une copie de la charte de l'élu local et des dispositions du code général des collectivités territoriales consacrées aux conditions d'exercice des mandats municipaux (articles L. 2123-1 à L. 2123-35 et R. 2123-1 à D. 2123-28).

23/ Élection des conseillers territoriaux supplémentaires au Conseil de territoire de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD)

24/ Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire

À Saint-Cloud, le 16 mars 2026

Le Maire

Éric BERDOATI

SAINT-CLOUD